

der à un redressement avant le paiement s'établît à 25 p. 100 de ces demandes en cours de règlement.

CONDITIONS OUVRIÈRES

INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE—RECONNAISSANCE DU SYNDICAT À L'USINE DE WINDSOR—DE- MANDE D'UN CONSEIL D'ARBITRAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. W. NOSEWORTHY (York-Sud): Je désire poser quelques questions au ministre du Travail. J'ai été invité, en fin de semaine, à assister à une assemblée du syndicat de l'industrie de l'automobile. A cette assemblée tenue à Windsor pour demander la reconnaissance du syndicat dans l'usine des moteurs, je trouvai quelque 7,000 ouvriers protestant contre la façon dont ils étaient traités dans cette industrie. Le ministre me dira-t-il, premièrement, s'il est au courant de cette situation; deuxièmement, pourquoi la demande d'un conseil d'arbitrage, adressée au ministère du Travail le 6 décembre, est restée sans réponse; troisièmement, quelle solution propose le ministère du Travail pour régler ce différend et éviter qu'il ne se propage à d'autres industries de guerre essentielles dans la région?

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): Il y eut une grève à Windsor, alors que M. Louis Fine de Toronto, qui était chargé d'enquêter sur le différend à titre de commissaire enquêteur en matière de différends industriels, se trouvait sur les lieux. Cette grève était illégale en vertu de la loi des enquêtes en matière de différends industriels de même qu'en vertu du décret du conseil établissant la commission d'enquête en matière de différends industriels, et les employés furent prévenus à cet égard. Ils consentirent à reprendre le travail après la grève. J'adressai un télégramme personnel à la direction lui conseillant de reprendre les ouvriers; elle me répondit que les ouvriers s'étaient mis en grève illégalement, qu'elle se trouvait dans l'obligation de mettre à pied un certain nombre d'entre eux et qu'elle pouvait se dispenser de leurs services à ce moment. M. Louis Fine est présentement à Toronto à ce sujet, et il s'emploie à réaliser une entente satisfaisante pour tous.

TRANSFERT EN NOUVELLE-ÉCOSSE DE MINEURS DE L'ONTARIO

A l'appel de l'ordre du jour.

M. CLARENCE GILLIS (Cap-Breton-Sud): Interrogé hier sur le transfert projeté d'ouvriers de Kirkland-Lake en Nouvelle-Ecosse, le ministre a répondu qu'il n'en savait rien mais qu'il irait aux renseignements. Est-il aujourd'hui en mesure de nous éclairer?

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): Quant à la question soulevée par les honorables députés de Cap-Breton-Sud et d'Iverness-Richmond, j'ai cherché à me renseigner par l'intermédiaire du Service de placement du Canada et l'on m'avise que le Service n'a reçu aucune proposition et n'a pris aucune mesure en ce sens. D'après les renseignements obtenus ce matin par les représentants du ministère à Kirkland-Lake, la nouvelle n'est pas fondée. Personne n'a proposé ou mentionné de déplacement de ce genre. J'espère que cette réponse est satisfaisante.

L'hon. M. HANSON: Personne?

L'hon. M. MITCHELL: Personne.

MARINE MARCHANDE

PRÉTENDUES RESTRICTIONS DANS L'ENVOI EN ANGLETERRE DE VIVRES ET DE CERTAINS PRODUITS

L'hon. GROTE STIRLING (Yale): J'aimerais poser une question, mais je ne sais à quel ministre m'adresser. Un journal de Londres a annoncé, il y a à peu près quatre semaines, que, par suite des nombreuses pertes de navires, le nombre des colis envoyés en Grande-Bretagne par des personnes d'outre-mer sera considérablement réduit et qu'on n'admettra plus les produits alimentaires. J'ai été étonné de ne rien lire à ce sujet dans les journaux canadiens et je n'ai pas encore réussi à savoir si cette nouvelle est fondée ou bien s'il ne s'agit que d'un canard.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je regrette de ne pas être moi-même au courant de cette affaire. Le ministre des Postes (M. Mulock), qui est allé aux renseignements, me dit que jusqu'ici il n'a reçu rien de définitif qui soit de nature à confirmer ce que vient de dire l'honorable député. Je parlerai de la chose à mes collègues de la Défense nationale et au ministre des Munitions et approvisionnements (M. Howe), afin d'obtenir une réponse exacte.

RESSORTISSANTS JAPONAIS

BIENS DES SUJETS ENNEMIS—VENTE DE BATEAUX DE PÊCHE JAPONAIS EN COLOMBIE-BRITAN- NIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. N. A. McLARTY (secrétaire d'Etat): Hier, à l'appel de l'ordre du jour, l'honorable député de New-Westminster (M. Reid) a posé une question à laquelle j'ai promis de répondre immédiatement après enquête. Il s'agit d'une annonce publiée par le journal *British Columbian* de New-Westminster. Cette annonce était signée par le représentant du